



PROCALL SARL
88 Avenue Francis Tonner 06150
CANNES LA BOCCA FRANCE
TEL :0493483900

procall@sfr.fr

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

FATIM MAR / GASNIER17 / CANNESBOCCA /

FACTURE

DATE

NUMERO

14/02/2024

200024685

FACTURE DUPLICATA 1 (FAC)

1/1

GASNIER PHILIPPE
28 AVENUE DE VALLAURIS
06400 CANNES

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	SAMSUNG GALAXY S24 ULTRA 5G 256GO GRIS SFR () RENOUVELLEMENT CARRE 5G UP M PRIX 210GO 5G 24M Facilité de paiement 8 € pendant 24 mois soit 192 € IMEI : 351885217130789 - ASSURANCE CM7 PACK N°ASTFR2001445083 REF COMPTE :99-1FTF6E N° COMMANDE :1466104351 N° APPEL : 06.14.36.31.21	20%	809,17 €	971,00 €		809,17 €	971,00 €
1	Coque Renforcée Samsung G S24 ULTRA AIR Garantie à vie Transparente Force Case ()	20%	29,08 €	34,90 €		29,08 €	34,90 €
1	Film de protection plug and use MAT ()	20%	16,67 €	20,00 €		16,67 €	20,00 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date		
R SFR	52,00 €	14/02/2024	02X5Q4-1034429-3518852	14/02/2024	Total ht :854,92 € 20 %	854,92 €
ABOND	150,00 €	14/02/2024		14/02/2024	Total Tva :170,98 € 20 %	170,98 €
CB	577,00 €	14/02/2024		14/02/2024	Total TTC	1 025,90 €
CB	54,90 €	14/02/2024		14/02/2024	Facilité paiement	-192,00 €
					MONTANT A PAYER	833,90 €
					RESTE A PAYER TTC	0,00 €

Nbr lignes 3 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.bJKe Logiciel 3GWIN B170

14/02/2024 19:03:07

30.0.311.0



Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.02 €

Nos mobiles sont garantis 24 mois, à l'exclusion des produits Apple garantis 12 mois. Les batteries et chargeurs de nos Packs sont garantis 12 mois, La garantie n'inclut ni le bris, ni l'oxydation. Les accessoires vendus séparément sont garantis 6 mois mais ne sont ni repris, ni échangés. Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.

Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)